L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 17 FEVRIER 1890. — 63ème Année

Dufour & Bonnet, Propriétaires-Editeurs

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an....$12 00
Six mois....6 00
Trois mois....3 00
Un mois....1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

EDITION DU DIMANCHE.

1 an....$3 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an....$2 00
Six mois....1 50
Quatre mois....1 00
Trois mois.... 75

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 17 FEVRIER 1890.

VENTES DE CE JOUR.

Par B. E. Morphy—Au coin des rues Washington et Chippewa—Un stock complet de groceries et de marchandises.

Par Henry Stern & Co.—A leur salle d'encan No 86 rue du Canal: Un assortiment complet de Bottes et Souliers.

L'article 11 du traité de Francfort entre la France et l'Allemagne.

Bien que le traité de commerce conclu entre la France, l'Allemagne et d'autres pays, n'expire—si nous ne nous trompons—qu'en 1892, la Presse de Paris s'en occupe depuis plusieurs mois, et nous avons reproduit un grand nombre d'articles sur ce sujet. Ainsi qu'on a pu le voir, des organes influents de la capitale, dont les opinions sont partagées par beaucoup de ceux des départements—en particulier, des départements qui souffrent de la crise agricole—combattent, avec ardeur, le renouvellement de ces traités, et du traité de Francfort avec une énergie encore plus remarquable.

Le *Temps*, qui ne trouve pas, dans les dénonciations absolues, le remède aux maux dont on se plaint, fait, à propos de ce dernier, les réflexions et l'exposé suivants, qu'il base sur le texte de l'article 11 de la convention de Francfort:

L'article 11 du traité de Francfort a donné lieu, depuis quelque temps, à de nombreux et assez vifs débats. Dans ces discussions, il n'est guère que deux choses qui, en général, aient été omises: d'une part, le texte même de l'article; de l'autre, les chiffres du mouvement commercial entre la France et l'Allemagne. Sans ce texte et sans ces chiffres, on ne peut évidemment apprécier la situation véritable qui résulte du traité; en revanche, on peut, il est vrai, se livrer à des dissertations interminables: ce n'est peut-être pas une compensation.

Voici le texte de l'article 11:

Les traités de commerce avec les différents Etats ayant été annulés par la guerre, le gouvernement français et le gouvernement allemand prendront pour base de leurs relations commerciales le régime du traitement réciproque de la nation la plus favorisée.

Sont compris dans cette règle les droits d'entrée et de sortie, le transit, les formalités douanières, l'admission et le traitement des sujets des deux nations, ainsi que de leurs agents.

Toutefois, seront exceptées de la règle susdite les faveurs qu'une des parties contractantes, par des traités de commerce, a accordées ou accordera à des Etats autres que ceux qui suivent: à l'Angleterre, la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse, l'Autriche, la Russie.

Les traités de navigation, ainsi que la convention relative au service international des chemins de fer dans ses rapports avec la douane et la convention pour la garantie réciproque de la propriété des oeuvres d'esprit et d'art, seront remis en vigueur.

Néanmoins le gouvernement français se réserve la faculté d'établir sur les navires allemands et leurs cargaisons des droits de tonnage et de pavillon sous la réserve que ces droits ne soient pas plus élevés que ceux qui grèveront les bâtiments et les cargaisons des nations sus-mentionnées.

La règle posée par cet article est des plus simples, on le voit: c'est la réciprocité du traitement sur le pied de la nation la plus favorisée. Sans doute, six Etats seulement sont visés par l'article, et l'on pourrait, à première vue, en conclure que des faveurs peuvent être faites à de nombreux Etats sans que la France ou l'Allemagne en bénéficient. L'observation est exacte en principe; mais, en fait, toute concession importante accordée à d'autres que les six puissances mentionnées par l'article, sera le plus souvent réclamée par celles-ci. L'égalité de traitement est l'un des principes que le droit moderne tend de plus en plus à faire prévaloir.

Voyons maintenant quelles seront en fait les conséquences de l'application de cet article.

Un premier point à noter: les achats faits par la France en Allemagne n'entrent que pour une proportion modeste dans l'ensemble de nos importations. L'année dernière, par exemple, nos importations totales ont été de 4 milliards 107 millions. Les importations de provenance allemande n'ont pas dépassé 332 millions 1/2, soit 8 09 0/0 seulement de nos achats. D'autre part, nos exportations en Allemagne atteignent, à peu de chose près, le niveau des importations de ce pays: elles ont été, en 1888, de 308 millions. On constate que les achats et les ventes entre les deux pays se balancent à quelques millions près. Par ces seuls faits, on peut juger s'il serait d'une sage inspiration de subordonner tout le régime économique de la France à nos échanges avec l'Allemagne; ceux-ci ne sont qu'un appoint dans la masse de nos affaires, et ils doivent suivre la loi générale que nous dictera le soin de nos intérêts, bien loin de prétendre nous la dicter.

En 1887, nos importations d'Allemagne avaient été de 322 millions, et nos exportations correspondantes s'étaient élevées à 316 millions. Si l'on décompose ces totaux, on arrive à d'intéressantes constatations. Ainsi, dans les 322 millions d'importations, il y a près de cent millions de matières premières et de produits naturels; le chiffre exact est de 97 millions. Les produits alimentaires entrent dans le même total pour 56 millions 1/2. Voilà 153 millions 1/2 de produits que la France ferait rentrer vraisemblablement, quel que fût le régime douanier qui vînt à l'emporter. Toute la discussion pourrait porter sur le solde, c'est à dire sur 168 millions 1/2 de marchandises qui comprennent 140 millions 1/2 de produits manufacturés, et 28 millions de produits divers. Comment pourrait-on songer à faire dépendre de ces 168 millions 1/2 le régime économique de la France et l'ensemble de nos échanges extérieurs, qui portent sur une somme de plus de sept milliards?

Quant à nos propres exportations en Allemagne, elles se sont divisées, en 1887, de la manière suivante: nos produits naturels et nos matières premières ont atteint 91 millions; nos ventes de produits naturels sont parvenues à 46 millions; nous avons placé en Allemagne pour 135 millions de produits fabriqués, et pour 44 millions de produits divers. Sait-on que l'Allemagne vient au troisième rang, dans le classement des Etats qui prennent nos produits? L'Angleterre et la Belgique viennent seules avant elle.

On voit donc que l'article 11 du traité de Francfort ne mérite ni la haine, ni l'adoration qu'il a successivement inspirées à certains polémistes; on voit surtout avec quelle prudence il convient de parler de ces questions que la passion obscurcit et que la raison seule devrait éclairer.

Nous publierons, dimanche prochain, la réponse de la *République française* aux renseignements et aux commentaires du *Temps*.

Le jeune Victor est surpris, par sa mère, la figure et les mains affreusement barbouillées de confitures:

—Je voudrais bien savoir, lui dit la maman, ce que tu me ferais, si tu me trouvais arrangée de la sorte?

—Je dirais, petite mère, ... bien de la chance......

Dans une épicerie:

—C'est encore vous qui avez mangé des dattes; voici un noyau par terre.

L'apprenti, vivement:

—Alors, ce n'est pas m[illegible]. Moi, je les avale toujours.

FEUILLETON.

SŒUR JULIE.

—PAR—

ELIE BERTHET.

(Suite.)

Vers la fin de la journée, le calme était revenu dans la maison, si agitée peu d'heures auparavant. Deleuze, quoiqu'il eût été bouleversé d'abord par les importunités que nous connaissons et par la cérémonie du testament, avait fini par reposer d'une manière assez paisible. De temps en temps, il s'éveillait et adressait quelques paroles reconnaissantes à sœur Julie, qui se tenait debout devant sa couche, attentive à ses moindres mouvements.

Quelques heures de sommeil semblaient avoir rendu à la jeune religieuse toute sa force et toute son activité. Sa figure angélique avait repris sa fraîcheur; et un léger incarnat, causé par la surexcitation, donnait encore à ses traits, sous la petite cornette blanche, un éclat, une expression que le peintre le plus habile n'aurait pu reproduire.

Quant à Edgard Morin, malade lui-même, il s'était retiré dans une chambre de cette vaste maison; et, sans essayer de savoir quelles pouvaient être les dispositions testamentaires de son oncle, il cherchait à reprendre vigueur pour être en état d'assister sœur Julie pendant la nouvelle crise qui se préparait.

Deleuze avait toute sa connaissance, et se montrait si maniable avec ceux qui l'approchaient, qu'une influence supérieure semblait avoir dompté cette nature égoïste et ingrate. Peut-être aussi éprouvait-il déjà cet affaissement des facultés, cette incapacité de résistance qui annoncent une fin prochaine et qui brisent les caractères les plus rebelles. Sœur Julie, après lui avoir administré une cuillerée de potion, reprenait son poste à quelques pas, quand il lui dit d'un ton d'aménité qu'il n'avait eu jamais pour personne pendant le cours de sa longue existence:

—Je vous remercie, ma sœur; vous êtes admirable.... C'est un heureux hasard qui vous a conduite chez moi dans ce cruel moment!

—Ah! monsieur, répliqua la religieuse en souriant, vous ne pensiez pas tout à fait ainsi la nuit dernière!

—Vous savez bien que j'avais le délire.... Cependant, je me souviens avec netteté.... Voyons! la main sur la conscience, êtes-vous ou n'êtes-vous pas Mlle Louise de Marsange, la fille de cette pauvre baronne envers laquelle j'ai eu peut-être des torts?.... Vous étiez bien jeune lorsque survint une brouille entre votre mère et moi; mais, quoique vous sembliez m'avoir oublié, vos traits m'avaient frappé...

—Je suis sœur Julie, la garde-malade. Au nom du ciel! monsieur, que vous importe que je sois ou non la personne dont vous parlez, pourvu que je remplisse ma mission auprès de vous avec zèle et exactitude?

—C'est que je ne peux comprendre dans quel but Mlle de Marsange remplirait une pareille mission envers un homme qu'elle doit considérer comme un misérable, auteur de la ruine de sa famille....

—Alors vous ne comprenez pas ce que c'est qu'une chrétienne. La loi divine, aussi bien que la conscience, commande de rendre le bien pour le mal.... Si donc j'étais cette.... personne dont il s'agit, pourquoi n'aurais-je pas redoublé de dévouement et de charité à votre égard, afin d'effacer les sentiments de colère et de haine que vous auriez pu m'inspirer d'abord? Dans mon humble condition, on n'attend aucune récompense en ce monde, et la récompense doit être d'autant plus grande autre part que l'on aura mieux oublié les injures et fait acte d'abnégation ici-bas.

En parlant ainsi, elle avait un air de simplicité et de grandeur, de candeur et de foi. Deleuze la regardait de ses grands yeux ronds et broussailleux, où se reflétait une admiration sincère.

—Superbe! superbe! reprit-il. Autrefois, je ne me serais pas imaginé..... Comme ça, sœur Julie, vous êtes bien Mlle Louise de Marsange?

Avant que la sœur eût pu répondre à cette question, si souvent posée et toujours éludée, le docteur Gendreau entra pour faire sa visite du soir. Il observa Deleuze, le palpa, l'interrogea et parut enchanté du résultat de son examen.

—Allons, dit-il, la fièvre est très faible en ce moment, et pourtant l'accès attendu devrait être commencé déjà.... Espérons que tout se passera bien la nuit prochaine.... Surtout le calme le plus complet doit régner autour de mon malade.... Que l'on ne le contrarie en rien; qu'il ne cause plus et même que l'on ne cause pas devant lui!.... Si rien ne le trouble, peut être la nature fera-t-elle un effort salutaire.

La nuit était tout à fait venue. Claudine avait déposé sur un guéridon la lampe qui devait brûler jusqu'au matin, et sœur Julie songeait à faire éveiller Edgard, qui voulait, comme nous l'avons dit, passer la nuit dans le salon. Tout à coup, la voix irritée et brutale, que nous connaissons déjà, se fit entendre distinctement au milieu du silence de la maison.

Cette voix partait de la cour, dont on avait oublié, dans le désarroi actuel, de refermer la grille, et elle disait impérieusement:

—Oui, on me connaît à présent, et j'entrerai, comme je suis entré ce matin....Je suis de la famille, quoi! Et si l'on ne veut pas que je m'établisse ici, du moins ne m'empêchera-t-on pas de venir voir mon parent....Je n'ignore pas ce qui se passe, allez! et j'ai à dire des choses....que je dirai, mordious, puisqu'il en est temps encore!

Une autre personne répondit d'un ton humble; mais on ne tint pas compte de la réponse et on monta vivement l'escalier.

Au bruit, Deleuze avait tressailli sur sa couche.

—Qui vient là? dit-il avec impatience; sœur Julie, empêchez d'entrer....où est Edgard?

—Je vais l'envoyer chercher; mais d'abord....

Elle voulut fermer la porte et tirer le verrou; il était trop tard. Après avoir traversé le salon comme un ouragan, on poussa la porte avec tant de vigueur que la pauvre religieuse fut presque renversée.

Grandpont, vêtu de sa blouse et couvert de son capuchon, alla, sans saluer personne, se camper devant le malade.

—C'est moi, cousin, dit-il insolemment; on assure que vous êtes mieux ce soir; j'en suis bien content, car, quoique l'on vous ait monté la tête contre Victorine et contre moi, nous pouvons causer un brin....., "entre-z-hommes."

Il s'installa dans le fauteuil occupé habituellement par sœur Julie.

—Encore vous? dit Deleuze avec indignation; on vous a, ce matin, jetés à la porte, vous et votre pécore de femme; rentrez vous donc chez moi par la fenêtre? Faut-il faire appeler les gendarmes pour....

—Ma pécore de femme est une Deleuze, répliqua le fermier d'un ton arrogant, et vous ne devriez pas lui faire du tort en donnant tout aux uns et rien aux autres.

Sœur Julie, froissée du coup qu'elle venait de recevoir, vint pourtant avec courage au secours de Deleuze.

—Monsieur, dit-elle à Grandport, votre conduite est indigne.... Mon malade vous a congédié déjà une fois; et comme votre présence, en l'irritant outre mesure, peut lui être funeste, je vous somme de sortir à l'instant sans bruit et sans scandale.

—Ah çà! vous allez vous taire, la béguine! répliqua le fermier grossièrement; mes affaires avec mon parent ne vous regardent pas.... Il a fait son testament aujourd'hui et il faut qu'il dise s'il a, oui ou non, reconnu les droits de sa parente, Mme Grandpont, née Deleuze.... S'il ne les a pas reconnus, comme j'ai lieu de le croire, il en est temps encore, et il va mander son notaire pour rédiger un bout de codicille.. Victorine et moi, nous ne sommes pas exigeants; un legs de cent ou cent cinquante mille francs nous suffira.... et ce sera d'un brave homme, qui est juste et ne veut pas frustrer sa famille!

Sœur Julie sentait son impuissance à protéger son malade contre cette féroce cupidité, et elle courut à la porte pour demander de l'aide. Pendant ce temps, Deleuze s'était mis sur son séant, et tout frémissant, les yeux injectés, la bouche écumante, il s'écria avec une indéfinissable expression de colère:

—Un legs de cent mille francs, à toi, ladre paysan, effronté coquin?.... Pas un sou, pas un centime, entends-tu? Oui, j'ai fait mon testament, mais j'aurais avalé ma langue plutôt que de te léguer quoi que ce fût à toi et à ta vieille guenon, née Deleuze...... Maintenant, sortiras-tu?....Quoi! ne me délivrera-t-on pas de cette brute!

Et il se démenait, agitant ses longs bras, secoué par un tremblement convulsif.

Grandpont, qui sentait que sa réclamation perdait toute chance de succès et qu'il n'avait plus rien à ménager, ne bougea pas de son fauteuil.

—Voyons! cousin, dit-il avec une apparente modération, ne vous remuez pas comme un diable dans un bénitier.... cela ne sert à rien. Décidément vous n'en mourrez pas pour cette fois, et, quand vous aurez toute votre raison, vous réfléchirez.... En attendant, je veux vous dire que Victorine n'est pas une "guenon", et que moi, Grandpont de la Ferté, je ne suis pas un "coquin". Si l'on donne ce nom de "coquin" à tous ceux qui le méritent, croyez-vous que, depuis bien longtemps, on ne vous l'a pas donné aussi!

M. Deleuze eut un soubresaut.

—L'entendez-vous? s'écria-t-il; voilà qu'il m'injurie à présent!... Misérable!... Infâme scélérat! Tiens!

Il saisit un bol de porcelaine, qui était à portée de sa main, et le lança sur Grandpont qu'il n'atteignit pas. Puis, dans un transport de frénésie, il voulut descendre de son lit et tomber à coups de poing sur son aimable parent. Il n'y réussit pas; mais Grandpont, qui s'était levé et qui se croyait en droit de légitime défense, s'élança sur lui pour le contenir.

Cette scène atroce effraya sœur Julie, qui s'écria d'une voix éclatante:

—Au secours!.... on maltraite M. Deleuze!

La porte s'ouvrit précipitamment et plusieurs personnes entrèrent. En tête se trouvait Edgard, vêtu seulement d'un pantalon, et pieds nus, tel qu'il était enfin quand on était venu interrompre son sommeil. Son visage, si frais et si bienveillant d'habitude, était cramoisi; la teinte en paraissait même si foncée qu'on pouvait supposer qu'elle ne résultait pas seulement de l'indignation.

Il courut sur le fermier qui, la main levée, semblait menacer autant sœur Julie que Deleuze, et il le repoussa avec énergie.

—Grossier, butor! s'écria-t-il; frapper une femme!... Frapper un vieillard.... un parent à son lit de mort!

Et, presque sans savoir ce qu'il faisait, il allongea lui-même quelques coups de poing bien appliqués à l'odieux Grandpont.

Celui-ci se retourna furieux pour riposter; mais le jardinier, qui était avec le neveu de son maître, se joignit à Edgard, et Claudine elle-même vint à la rescousse, assistée de la jardinière. Pris au milieu de ces quatre personnes qui l'entouraient, Grandpont ne se débattit que faiblement; il se contenta de pousser d'effroyables blasphèmes, d'injurier tout le monde; sans doute il commençait à comprendre les conséquences possibles de son abominable action et il se laissa conduire, presque sans résistance, hors de la chambre.

Edgard n'alla pas plus loin et, après s'être assuré que le jardinier et les deux femmes suffiraient pour maîtriser Grandpont jusqu'à la grille de la villa, il revint à son oncle.

Déjà la religieuse, avec une touchante sollicitude, était parvenue à réinstaller Deleuze sur son lit; mais un changement extraordinaire se manifestait dans l'état du malade. Au lieu de cette agitation, de cette violence qu'il montrait tout à l'heure, une sorte d'engourdissement semblait s'emparer de lui. Ses paupières, comme alourdies, retombaient sur ses yeux; sa bouche se contournait, des frémissements convulsifs passaient sur sa figure.

Néanmoins, lorsque Edgard se pencha vers lui, en lui adressant des paroles affectueuses, il rouvrit les yeux et dit d'une voix pâteuse:

—Merci, mon garçon.. Tu m'as bien défendu.... et *elle* aussi!

Il voulut ajouter quelques mots, mais les sons devinrent de moins en moins distincts et finirent par expirer sur ses lèvres.

Sœur Julie s'était emparée du bras du malade et comptait les battements de son pouls. Edgard attendit anxieusement le résultat de cet examen. Bientôt la sœur l'entraîna à quelques pas et lui dit à voix basse:

—Il faut envoyer chercher le docteur sur-le-champ, monsieur; à la suite de ces révoltantes scènes, une congestion se déclare. M. Deleuze, déjà cruellement affaibli par les souffrances précédentes, n'a pu supporter... Ne tardez pas un instant à mander le médecin; j'ai peur qu'il n'arrive trop tard.. En attendant, je ne négligerai rien pour empêcher le mal de progresser.

Elle se mit en effet à préparer des sinapismes, tandis que Morin, éperdu, allait donner des ordres aux gens de la maison.

Le docteur Gendreau n'était pas encore rentré de sa tournée, et on dut l'attendre chez lui. Il arriva enfin, épuisé, mourant de faim, et n'hésita pas une minute à se rendre à la villa, en apprenant la gravité du cas.

Mais un temps précieux avait été perdu. Lorsqu'il entra, tout essoufflé, dans la chambre, sœur Julie accourut au devant de lui.

—Il est sans connaissance, murmura-t-elle; il ne voit plus, n'entend plus, n'a plus de sentiment.... J'ai essayé de tout, rien n'a réussi... voyez vous-même.

Le docteur s'approcha du malade l'examina, l'ausculta, lui parla sans obtenir de réponse; puis sa conviction parut complètement faite.

—Il est perdu sans ressources, murmura-t-il; cette congestion est foudroyante et je crains bien.... N'importe! essayons.

Assisté d'Edgard, il s'empressa de poser des ventouses, d'employer toutes les ressources dont la science dispose. Sœur Julie se mit à genoux dans un coin et récita tout bas la prière des agonisants.

Quelques minutes se passèrent; Deleuze, malgré une médication énergique, ne donnait aucun signe de connaissance. Tout à coup, le docteur s'arrêta et, saisissant la lampe, regarda fixement la figure du malade.

—Encore, encore, monsieur! dit Edgard; ne vous découragez pas....

—Inutile, répliqua Gendreau en reposant la lampe sur la cheminée; tout est fini!

C'était vrai; M. Deleuze venait de s'éteindre sans agonie et sans secousse.

Comme la religieuse continuait ses prières, les femmes de la maison vinrent s'agenouiller auprès d'elle. Quant à Edgard Morin, après avoir pieusement fermé les yeux de son proche parent, il lui donna un dernier baiser. Le docteur alors remarqua que le jeune homme chancelait et que ses traits étaient décomposés.

—Vous n'avez plus rien à faire ici, monsieur Morin, lui dit-il avec intérêt, et je vous conseille de regagner votre chambre au plus vite..... Peut-être mes soins vont-ils vous devenir nécessaires.

—Cela ne serait pas impossible, docteur, répondit Edgard; cependant, je désire veiller, cette nuit, auprès des restes de mon oncle qui à un moment de sa vie, a été un bienfaiteur pour moi....

—Ceci me regarde, dit sœur Julie; et je joins mes instances à celles de M. le docteur pour que M. Morin se retire. Il m'a semblé aussi..... je crains..... Enfin, je le crois tout à fait hors d'état de passer la nuit auprès du défunt.

—La sœur a raison; allons! mon cher, appuyez vous sur moi.... Je vais vous accompagner à votre chambre et que vous y consentiez ou que vous n'y consentiez pas, je vous donnerai une consultation.

Edgard essaya de résister, mais la force l'abandonnait visiblement. Gendreau le soutint et s'armant d'un bougeoir, il allait sortir avec lui quand Claudine s'écria:

—Un instant, messieurs; puisque mon maître est mort, on saura bientôt que c'est M. Edgard qui est légataire universel.....Demain matin, je préviendrai le notaire.... En attendant, il y a ici quelque chose qui ne peut être remis qu'au nouveau maître de la maison.... Ecoutez donc! On ne se soucie pas de se compromettre!

Elle alla chercher, sous le chevet du mort, les clefs de la caisse et les donna à Edgard. Celui-ci ne parut ni satisfait ni surpris d'apprendre qu'il était seul héritier des millions de son oncle; il glissa machinalement le trousseau dans sa poche, puis, la tête ballante, les yeux éteints, tremblant sur ses jambes, il suivit le docteur, pendant que les femmes vaquaient aux diverses occupations qu'exigeaient les circonstances.

Au bout d'un quart d'heure, Gendreau rentra tout soucieux.

—M. Morin est couché, dit-il; je crains malheureusement de constater qu'il est atteint de la même fièvre que son oncle.

Sœur Julie parut vivement affectée de cette nouvelle.

—Pauvre jeune homme! Y a-t-il du danger pour lui, monsieur le docteur?

—Je n'en sais rien; cependant, je suis de plus en plus satisfait, ce soir, de l'état de la mère Sergent, l'autre garde-malade.... et, peut être qu'en traitant encore la maladie à son début...... Je vais passer à l'hôpital, et demander un infirmier pour veiller M. Edgard Morin.

—Eh! monsieur, ne pourrais-je aussi..

Sœur Julie s'arrêta comme si elle craignait d'exprimer trop nettement son désir.

—Non, dit le médecin. Je vais organiser des secours d'autre part...... Vous, ma sœur, songez un peu à vous-même.

Gendreau, qui se trouvait ainsi obligé de prendre toutes les initiatives, donna des instructions précises à chacun sur ce qu'il convenait de faire, puis quitta la maison.

—Voyez! dit la gouvernante Claudine à son amie la jardinière, nous n'aurons pas encore une bonne nuit! A quoi serviront les millions de Monsieur, si tous ceux qui l'ont approché doivent mourir du même mal que lui?

De son côté, le docteur, au moment où il remontait dans son modeste véhicule, devant la grille de la villa, avait vu un homme se détacher de l'ombre d'une muraille et s'avancer vers lui.

—Monsieur le médecin, dit-il avec un accent mielleux, je suis un parent de ce bon monsieur Deleuze, et je vous serais fort obligé de m'apprendre comment il va ce soir.

—Il est mort, répliqua brusquement Gendreau; et si vous êtes le gredin qui lui a fait une scène abominable il y a quelques instants, on pourra vous demander compte de votre conduite.

Il fouetta son cheval et la voiture se perdit dans les ténèbres.

Resté seul, Grandpont de la Ferté se gratta l'oreille:

—Hum! se dit-il, ça a mal tourné..ou plutôt ça a bien tourné puisque l'on va savoir tout de suite sur quel pied danser!..Peut-être serions-nous sages, Victorine et moi, de décamper au plus vite, car ce médecin vous avait un ton menaçant.. Mais bah! nous ne devons pas partir sans qu'on ait ouvert le testament et qu'on sache en définitive.. On pourra l'attaquer peut-être, et peut-être aussi Victorine sera-t-elle en droit de faire poser les scellés!.... Faut voir ça!

Et, à son tour, il se perdit dans l'avenue noire et déserte où s'élevait la villa Deleuze.

VIII.

LE DÉLIRE D'UN AMOUREUX.

Les obsèques de M. Deleuze eurent lieu dès le lendemain, le docteur ayant déclaré que, vu le caractère contagieux de la maladie, il importait de précipiter l'enlèvement du corps. Elles se firent sans pompe et sans éclat, à la diligence du notaire, exécuteur testamentaire du défunt, le plus proche parent et l'unique héritier de Deleuze étant lui-même gravement malade.

Sœur Julie, suivant l'usage, marchait derrière le char funèbre, qui se dirigea vers l'église de Ville-d'Avray. Après elle, il n'y aurait eu pour former le convoi que des voisins, des fournisseurs, des gens à gages, car, ainsi que nous l'avons dit, on ne connaissait aucun ami à M. Deleuze; mais M. et Mme Grandpont de la Ferté vinrent bravement se placer en tête du cortège, pour représenter la famille. Lui, avait enlevé sa blouse et apparaissait dans toutes les splendeurs de sa redingote noire; elle, était vêtue d'une robe de couleur foncée avec un voile de deuil. Tous deux avaient pris une contenance triste, peut-être parce qu'ils venaient d'apprendre chez le notaire qu'ils étaient absolument déshérités.

Quoi qu'il en fût, le mari et la femme accomplirent religieusement les devoirs des parents en pareille circonstance, malgré les regards de mépris qu'on leur lançait parfois. La cérémonie terminée, ils reçurent les salutations d'usage et rentrèrent dans l'espèce de cabaret où ils logeaient à Sèvres.

Chemin faisant, Victorine disait à son mari:

—Tiens, Grandpont, tout n'est peut-être pas perdu et ne nous pressons pas de retourner à la Ferté.... Ça coûtera ce que ça coûtera; mais il paraît que le petit Morin, qui hérite de tout, est fort malade et qu'il a gagné la maladie du cousin Deleuze..... S'il venait aussi à tourner de l'œil, nous aurions droit à une part dans sa succession; si, au contraire, il en réchappait, on essayerait de l'amadouer, malgré les *raisons* que vous avez eues ensemble. Peut-être, en considération de ce que je suis une Deleuze, voudra-t-il nous donner quelque chose..... Restons donc et prenons patience..... on assure que le petit n'est pas bien.... pas bien du tout!

—Que Dieu t'entende, Victorine! réplique le mari; mais tu sais mieux que moi comment il faut mener sa barque... Restons, j'y consens, et jouons serré.... Voilà.

Le soir des funérailles, en effet, Edgard Morin était dans un état des plus alarmants, et le docteur Gendreau avait été dans l'obligation de venir deux fois le visiter pendant la journée précédente.

Il était presque nuit lorsque la cérémonie funèbre fut terminée, et sœur Julie rentra à la villa pour faire ses dispositions de départ; elle comptait retourner le soir même à Paris et regagner son couvent. Claudine qui, tout en s'essuyant les yeux avec un mouchoir de son maître défunt, ne pouvait tout à fait cacher sa joie de nouvelle héritière, servit à la religieuse un repas modeste et lui paya une rétribution qui devait être remise intégralement à la supérieure de la communauté. Sœur Julie n'avait donc plus qu'à se rendre à la gare du chemin de fer. Mais, tout en réintégrant dans les vastes poches de sa mante les légers effets qu'elle avait apportés, elle paraissait rêveuse et inquiète. Tout à coup elle demanda timidement:

—Et ce pauvre M. Morin, comment va-t-il ce soir, mademoiselle Claudine?

—Bien mal, ma sœur; peut-être n'aura-t-il pas à jouir longtemps de l'immense fortune que son oncle lui laisse! Le docteur Gendreau affirme que la nuit prochaine sera très mauvaise; mais il espère que, si le premier accès se passe bien, on pourra enrayer la fièvre promptement......M. Edgard a maintenant auprès de lui un infirmier, qu'on a envoyé de l'hôpital et que l'on a décidé à force d'argent.... Tout de même, ce brave garçon ne sera pas aussi bien soigné que l'a été mon maître!

—Et vous, mademoiselle Claudine, allez-vous abandonner ce jeune homme.... qui paraît si honnête et si bon?

—Je viendrai le voir de temps en temps.... Mais vrai, ma sœur, je me sens absolument incapable... et ensuite, s'il faut le dire, on ne se soucie pas de risquer sa vie,.. surtout quand la vie va devenir meilleure!

Un sourire de mépris, aussitôt réprimé, passa sur la bouche rose de sœur Julie. Cependant, elle demanda:

—Ne pourrais-je, avant de partir, voir le malade.... pour lui dire adieu?

—Je vais m'en informer.

Et Claudine sortit; elle reparut au bout d'un instant.

—Suivez-moi, ma sœur, dit-elle; il a le délire, mais il est calme et on n'a rien à craindre de lui.

Edgard Morin avait été installé dans le salon du rez-de-chaussée, vaste pièce assez richement meublée, où l'on n'entrait jamais du temps de Deleuze. Au centre, on avait à la hâte dressé un lit de fer, très bas, où reposait le malade. Deux bougies, couvertes d'abat-jour, éclairaient d'une manière insuffisante cette salle glaciale et lugubre.

Le malade, dont le buste était enveloppé d'une ample flanelle blanche, était soutenu par des oreillers. La blancheur des linges faisait ressortir son abondante chevelure brune et le collier de barbe châtain foncé qui encadrait sa figure régulière. Des plaques rouges, se montrant sur ses joues, témoignaient d'une fièvre intense.

Au pied du lit, l'infirmier—un vieux bonhomme sec, au regard sournois—était assis devant une ancienne table de jeu et s'escrimait sur une carcasse de poulet, qu'il arrosait fréquemment avec du vin de Bordeaux.

Claudine s'arrêta sur le seuil de la porte, selon sa prudente habitude, mais sœur Julie, glissant en silence sur le plancher, s'approcha de l'infirmier et s'informa des prescriptions du docteur. Ces prescriptions, les mêmes que pour Deleuze, étaient de faire prendre au malade une cuillerée de potion de quart d'heure en quart d'heure, pendant la nuit.

—Mais voyez le guignon, ma sœur, ajouta l'infirmier, la bouche pleine et en se versant un nouveau verre de vin; le malade têtu comme un mulet, ne veut rien accepter de ma main.... Que puis-je y faire, moi?

Et il vida son verre.

Sœur Julie se tourna vers Edgard qui, depuis quelques minutes, semblait s'être transfiguré et dont les lèvres pâles esquissaient un sourire. Elle lui dit, avec cet accent d'autorité caressante qu'elle savait prendre à propos:

—Qu'entends-je là, monsieur Morin? vous refusez de boire ce qui doit vous rendre la santé? Allons! vous ne me refuserez pas, à moi?

Elle prit la potion sur un meuble et en emplit une cuillère, qu'elle présenta au malade. Il l'avala sans résistance, puis il dit, en souriant toujours:

—Merci, mademoiselle Louise de Marsange.

—Je suis sœur Julie, répliqua la religieuse avec un peu de mécontentement; mais, puisque vous voilà devenu raisonnable, je dois vous faire mes adieux.

Elle allait s'éloigner du lit, quand elle se sentit retenue par son ample jupe noire.

—Oh! ne partez pas! ne partez pas, je vous en conjure! dit Edgard d'un ton suppliant.

La sœur se dégagea avec dignité.

—Vous n'y pensez pas! reprit-elle; n'avez-vous pas votre garde-malade?

—Lui! ce vieil ivrogne qui exhale une odeur de vin et d'hôpital? Qu'il ne m'approche pas.. Qu'il ne me touche pas!.. Si l'on veut que je vive, il faut que j'aie mon ange gardien à mon chevet.. qu'il s'appelle Julie ou Louise, n'est-ce pas toujours un ange, qui ne peut m'abandonner sans que je meure?

Il parlait avec véhémence, et ses mains jointes semblaient implorer une grâce.

Sœur Julie hésitait.

—Ma sœur, dit l'infirmier à demi-voix, vous savez qu'on défend de le contrarier, sinon..

—Eh bien! je reste cette nuit encore, répliqua la religieuse; monsieur Morin, je l'espère, ne me donnera pas lieu de regretter mon vouloir.

Et elle fit ses dispositions en conséquence.

Cet arrangement parut être du goût de tout le monde. Claudine s'empressa d'apporter les objets dont la sœur pouvait avoir besoin pendant sa veille. L'infirmier, dont la responsabilité diminuait et dont on allait ainsi alléger la tâche, se mit, en attendant, à manger les morceaux doubles et à vider sa bouteille. Quant au malade, dès que la religieuse eut pris place devant lui, il sembla tomber en contemplation. La bouche entr'ouverte, les yeux brillants, la poitrine un peu oppressée, il demeurait comme en extase.

Plusieurs fois, il voulut parler, mais la sœur, qui avait repris son livre de prières, l'arrêtait aussitôt par un petit signe amical; au bout d'un quart d'heure, elle lui présenta de nouveau une cuillerée de potion qu'il avala sans difficulté.

La veille prit alors des allures régulières. Claudine s'était retirée et l'infirmier, étendu dans un vaste et moelleux fauteuil, était déjà plongé dans cette espèce de demi-sommeil, qui est un des attributs de sa profession. La sœur, silencieuse et recueillie, partageait son attention entre les aiguilles de la pendule, qui faisait entendre sur la cheminée son tic tac monotone, et le malade, chez lequel des changements brusques s'opéraient parfois.

Tantôt les yeux d'Edgard se fermaient malgré lui, dans un sourd accablement; tantôt ils se rouvraient tout à coup, et alors ils paraissaient chercher avidement quelqu'un autour de lui. Le sourire lui revenait et il balbutiait dans une sorte de ravissement:

—Ah! vous êtes toujours là...... Louise.... Julie.... Mlle de Marsange.... Ma sœur....! Je suis bien, bien heureux!

A mesure que la nuit s'avançait, les intermittences d'agitation et d'accablement devenaient plus fréquentes. Sœur Julie, pourtant, ne manquait jamais, à la minute précise, de présenter à Edgard sa cuillerée de potion, et elle exerçait un tel pouvoir sur lui que, même au milieu de son délire, il se calmait aussitôt pour obéir à l'ordre tombé de cette charmante bouche.

Une fois, comme sœur Julie venait d'accomplir son bienfaisant office, elle voulut tâter le pouls au malade, dont la main sèche et brûlante reposait sur les couvertures. Elle put constater ainsi que la fièvre était à son paroxysme, mais, quand elle voulut s'éloigner, elle sentit sa propre main vivement retenue par la main de feu.

Elle tenta de la dégager et ne put y parvenir.

—Monsieur, dit-elle d'un ton sévère, cela est fort mal! Je ne peux pas.... je ne dois pas souffrir....

Mais le malade la maintenait avec vigueur.

—Non, non, disait-il d'une voix à laquelle la fièvre donnait un accent étrange, je ne veux pas que tu t'envoles avec tes ailes d'or, comme font les anges de Milton ou du Tasse.... Reste là, près de moi.... Je t'en supplie, ne t'envole pas!

Sœur Julie se débattait toujours.

—Monsieur, disait-elle, revenez à vous.... Il n'est pas convenable.....

—Ma sœur, grogna l'infirmier sans même ouvrir les yeux, souvenez vous qu'il ne faut pas fâcher le malade;.....

La pauvre jeune fille éprouvait un cruel embarras; elle n'osait ni employer la force pour se délivrer, ni provoquer un accès de colère qui, elle le savait par un exemple récent, pouvait avoir des conséquences terribles. De guerre lasse, elle se laissa tomber dans le fauteuil voisin, pendant que sa main restait emprisonnée dans celles d'Edgard.

Pour lui, il paraissait trouver plaisir à cette espèce de lutte, et dès que la résistance eut cessé, il reprit en souriant:

—Pauvre petit oiseau, te voilà prisonnier!.... Va, ne te plains pas, car on ne t'enfermera que dans une cage d'or, entourée de verdure et de fleurs!

Sœur Julie, de plus en plus embarrassée, ne répondait pas. Edgard, au bout d'un moment, poursuivit avec chaleur:

—Comme vous êtes belle, Louise de Marsange! Vous m'avez ébloui dès que je vous ai vue.... Et comme sœur Julie a une âme élevée, noble, angélique! En apprenant qu'un vieillard, atteint d'une maladie contagieuse et mortelle, avait été l'auteur de la ruine de sa famille, elle a voulu se venger en lui donnant les soins les plus généreux.... J'aime Louise.... Je me prosterne devant sœur Julie comme devant une sainte!

La religieuse n'essayait plus de répondre. Qu'eût-elle dit à ce jeune homme en délire, qui était certainement hors d'état de comprendre? D'ailleurs, il y avait dans le son de voix d'Edgard, dans l'expression de son visage, tant de tendresse et de respect, qu'on ne pouvait s'offenser de ces divagations, où un sentiment vrai et profond se laissait deviner.

Après une assez longue pause, pendant laquelle la sœur ne trouva pas l'occasion de retirer sa main, le malade continua:

—Oh! que je fais un beau rêve, mademoiselle! Je nous vois, tous les deux, dans un autre monde que celui-ci.... un monde plein de lumière, de parfums et de splendeurs.... Cette triste robe noire est remplacée par un vêtement de satin et de dentelle; votre superbe chevelure, que cette pauvre coiffe de linge ne peut cacher entièrement, s'épanouit dans toute sa gloire au milieu des diamants et des perles. Ce beau visage, toujours si austère et si triste, s'éclaire d'un radieux sourire; ces yeux, si mélancoliques et si doux, ne reflètent plus que le bonheur...... Moi, je suis toujours à vos pieds; je m'enivre de votre présence, je vous admire, je vous aime.... Oh! n'est-ce pas, Louise.... Julie.....qu'à votre tour, vous finirez par m'aimer?

Et il couvrit de baisers, avec une sorte de frénésie, la main qu'il gardait prisonnière dans les siennes.

Cette fois, sœur Julie, dont la pruderie de nonne s'effarouchait sérieusement, et qui, d'ailleurs, était un peu émue par ces paroles brûlantes, fit un effort désespéré et parvint à se dégager. Comme elle se rejetait vivement en arrière, Edgard s'écria d'un ton irrité:

—Quoi! vous ne voulez pas m'écouter?

La pauvre sœur, toute tremblante, l'apaisa par un geste.

—Eh! monsieur, répliqua-t-elle, ne faut-il pas que je vous donne votre potion?

Néanmoins, quand, après avoir accompli son office, la jeune religieuse regagna sa place, elle eut soin de mettre son fauteuil hors de la portée du malade. Cette précaution parut encore mécontenter Edgard.

—Pourquoi tant vous éloigner de moi? dit-il; est-ce que je vous effraie? Est-ce que je vous inspire de l'horreur? Alors, il est inutile de me veiller..... et il vaut mieux me laisser mourir!

Il avait élevé la voix; l'infirmier, troublé dans sa somnolence, cria du fond de son fauteuil:

—Allons, ma sœur, allez-vous le contrarier encore? On entend un brin la plaisanterie, que diable!

Malgré cette objurgation, sœur Julie ne rapprocha pas son fauteuil, mais elle le plaça de telle sorte qu'Edgard pouvait la voir bien en face. Il se contenta de cette concession et reprit bientôt:

—Si vous saviez quels trésors d'affection je vous réserve!....Jusqu'ici j'ai vécu dans l'isolement et le travail; mon cœur est resté jeune et pur, même au milieu des fanges parisiennes. Je rêvais un idéal féminin que vous seule avez réalisé, et vous m'êtes apparue dans ce nimbe d'or où je plaçais la femme que je dois aimer....Fière baronne, humble sœur Julie, pouvez-vous descendre de ces hauteurs et écouter un homme qui désormais ne vivra que pour vous?.... Par pitié, ne me désespérez pas...Dites-moi que vous m'aimerez un jour....que vous m'aimez déjà!

La situation se compliquait singulièrement; sœur Julie balbutia, en détournant les yeux:

—Je sais que vous êtes un honnête et brave jeune homme, monsieur Morin; qui donc ne vous aimerait pas....excepté les méchants?

Edgard s'agita vivement sur sa couche.

—Ce n'est pas ainsi qu'il faut répondre, baronne Louise, s'écria-t-il avec impatience; vous comprenez bien qu'il ne s'agit pas....Oh! de grâce, dites-moi, dans toute la noblesse et la franchise de votre âme, si vous m'aimez?

Ainsi pressée, sœur Julie cherchait encore un subterfuge afin d'échapper à une question aussi directe, quand l'infirmier, qui s'était glissé derrière, grogna tout bas:

—Vous voulez donc le tuer? Dites comme lui; cela n'engage à rien...... Il n'a pas sa raison; et demain, il ne se souviendra plus.

—Eh bien! oui, je...... je vous aime! balbutia la sœur toute rouge et en baissant la tête.

A peine eut elle prononcé ce mot qu'elle s'en repentit, et elle ajouta:

—Vous voyez! je ne veux pas vous fâcher...... Et pourtant je suis religieuse!

Edgard ne l'écoutait plus; un cri de joie était sorti de sa poitrine. Par un mouvement impétueux et inattendu, il la saisit par le bras, l'attira vers lui et lui donna un baiser sur le front, en disant avec enthousiasme:

—A présent, nous sommes fiancés.... Chère Louise, la mort seule nous séparera désormais.

Sœur Julie, éperdue, se réfugia à l'autre bout de la chambre, pendant que l'infirmier faisait entendre un petit ricanement moqueur.

Elle n'osait se rapprocher de l'impétueux malade et restait dans l'ombre. Au bout d'un quart d'heure cependant, incitée par le sentiment de sa responsabilité, elle allait préparer une nouvelle cuillerée de potion, quand l'infirmier lui dit de sa voix voix sourde et moqueuse:

—C'est inutile; la crise est finie et notre jeune gaillard dort du sommeil paisible d'un enfant.... Tout a bien tourné et nous allons être tranquilles.... Mais, dites donc, ma sœur, ajouta-t-il avec méchanceté, ça peut tout de même être gênant pour vous de garder de jeunes et beaux malades comme celui-là!

Cette observation, où perçait la jalousie professionnelle, porta au comble la confusion et le chagrin de la pauvre sœur. Elle regagna son coin sombre, d'où elle ne bougea plus pendant le reste de la nuit, priant tout bas.

Le jour vint et on entendit marcher dans la maison. Claudine avait même montré sa grosse face rouge par la porte entr'ouverte; mais, voyant quel calme profond régnait dans la chambre, elle s'était empressée de se retirer pour vaquer à ses propres affaires. Elle ne tarda pourtant pas à reparaître, accompagnée du docteur Gendreau, qui, inquiet sur la situation d'Edgard, accourait dès la première heure.

Sœur Julie s'était levée pour recevoir le médecin; et, quand elle s'arrêta sous le rayon du jour qui filtrait à travers les draperies des fenêtres, on put s'assurer que ces beaux yeux étaient battus par l'insomnie et par les pleurs. Elle rendit compte brièvement des diverses phases de l'accès de fièvre.

Ainsi renseigné, le docteur examina Edgard, qui ne cessait de dormir. Il lui tâta le pouls, écouta sa respiration; ce fut à peine si le malade entr'ouvrit les yeux et prononça quelques paroles sans suite.

—Ma foi! dit Gendreau aux assistants, je ne trouve plus de fièvre et peut-être n'y aura-t-il pas de nouvelle crise.... Celle-ci a été violente mais courte, comme on pouvait l'attendre dans cette jeune et robuste organisation. Il eût été vraiment dommage que ce brave garçon ne pût jouir de l'énorme fortune que son oncle lui lègue!

Sœur Julie, restée auprès du malade, observait à la dérobée cette figure pâle, mais belle et placide, qui conservait une expression de bienveillance et de douceur.

—Monsieur le docteur, demanda-t-elle, est-il vrai qu'il n'y a plus de danger pour M. Morin et qu'il se trouve, dès à présent, en voie de guérison?

—Je le crois, ma sœur. Seulement, en médecine, on ne peut jamais être très sûr....

—N'importe! je suis demeurée ici trop longtemps et je dois retourner à ma communauté au plus vite..... Me permettrez-vous, monsieur, quand vous allez redescendre à Sèvres, de marcher à côté de vous jusqu'à la gare du chemin de fer?

—Avec plaisir, ma sœur; je suis venu à pied, et je vous accompagnerai volontiers..... Mais que va dire notre malade, quand il s'éveillera et qu'il ne vous verra plus?

—Ce brave homme lui donnera tous les soins nécessaires...

—Je ne réponds pas, répliqua le vieux garde-malade de son ton narquois, que je m'en acquitterai aussi bien que la sœur.... Je risque de le "contrarier" un peu, vous savez!.... Ensuite, en s'éveillant, il aura sans doute complètement oublié ce qu'il a dit et fait pendant l'accès.

Gendreau ayant donné ses instructions et la religieuse ayant fait rapidement ses préparatifs de départ, tous les deux se mirent en devoir de quitter la maison.

—Ma sœur, dit Claudine, vous partez bien brusquement; sans doute M. Morin voudra vous remercier....

—A quoi bon? Je n'ai fait que mon devoir.... Dites-lui que je lui souhaite toutes sortes de prospérités.... et qu'il ne me reverra jamais!

Elle jeta encore un regard furtif sur Edgard endormi et suivit le docteur.

Un de ces épais brouillards, si communs dans les matinées d'automne, couvrait la campagne et permettait à peine de distinguer les élégantes habitations qui s'élevaient à droite et à gauche du chemin. La sœur, bien enveloppée dans son ample mante noire, marchait pensive, pendant que Gendreau dissertait savamment sur les maladies de l'oncle et du neveu.

Une espèce d'ombre se détacha de la brume; Grandport, la tête couverte de son capuchon de drap blanc de grive, les aborda en disant d'un ton patelin:

—C'est vous que je cherchais, monsieur le médecin; eh bien! comment va le petit, aujourd'hui?

—Il est guéri, mon cher, répliqua résolument le docteur, et si vous comptez encore sur la succession de celui-là, il faut vous armer de patience!

Grandpont eut un mouvement de rage; cependant, il répliqua en redoublant de douceur:

—Nous sommes de ses parents pas moins.. puisque Victorine est une Deleuze.. Enfin, nous partirons aujourd'hui.. mais nous écrirons!

On ne l'écouta pas, et on passa. Quelques minutes plus tard, on arrivait à la gare, où régnait déjà une certaine activité.

—Ma sœur, dit Gendreau au moment de quitter la religieuse, vous paraissez malade vous-même, et vous ferez peut-être bien, quand vous serez à Paris, de prendre quelques précautions pour combattre la maligne influence......

—Ah! dit la religieuse d'une voix triste, que cette influence agisse sur moi et que j'en meure...... Je ne saurais mieux mourir!

—Votre dévouement a été pourtant si beau, si héroïque......

—Il est plus grand encore que vous ne pensez...... peut-être me coûtera-t-il bien cher!.... En rentrant à la communauté, je vais me jeter aux genoux de notre mère supérieure et tout lui conter, comme c'est mon devoir.

Elle s'élança dans la gare et se perdit au milieu des voyageurs.

IX

DISPARUE

Quinze jours avaient suffi à Edgard Morin pour se remettre de sa courte, quoique terrible maladie; puis, après avoir pris possession de l'immense fortune de son oncle, dont il était, en effet, le légataire universel, il s'était empressé de quitter la lugubre villa de Ville-d'Avray et de retourner à Paris.

C'est là que nous le retrouverons, un mois environ après la mort de M. Deleuze.

Au lieu de son trop simple appartement d'employé, il occupait maintenant un joli pavillon meublé, dans le quartier Malesherbes, à deux pas du parc Monceau. Il était servi par la rentière Claudine, qui comptait sans doute tirer profit de sa condescendance et qui avait pris pour aide le fils du jardinier de Ville-d'Avray, transformé en groom, en attendant que Morin eût monté sa maison, ainsi que l'exigeait sa position nouvelle.

Un matin, Edgard achevait de déjeuner dans son élégante salle à manger; il semblait encore un peu pâle et amaigri, mais les forces lui revenaient rapidement, et il pouvait déjà faire chaque jour une promenade à pied dans le parc voisin. Il fumait une cigarette, en dégustant son café, quand le groom rustique vint annoncer que maître X***, le notaire de Sèvres et l'exécuteur testamentaire de M. Deleuze, attendait au salon.

Edgard se leva prestement:

—Ah! dit-il avec vivacité, je vais enfin apprendre quelque chose!

Après un échange de poignées de main, il demanda:

—Eh bien! mon cher notaire, m'apportez vous des nouvelles?

—Certainement, certainement, répliqua X*** en déposant sur la table une serviette de maroquin, qui contenait de nombreux papiers; vous allez voir!

Il ouvrit le grand portefeuille:

—Voici d'abord, dit-il en exhibant une liasse de billets de banque, les vingt mille francs que vous avez demandés.... vous pouvez compter.

—C'est bon, répondit Edgard qui posa la liasse sur la table.

—Voici encore un cahier de chèques de cent mille francs, somme déposée en votre nom au Comptoir d'Escompte, pour vos besoins courants.

—Il suffit, reprit Morin, en jetant le cahier de chèques à côté des billets de banque; mais ce n'est pas tout cela qui presse.... Avez-vous eu la complaisance de vous enquérir de cette sœur Julie, la religieuse garde-malade, qui a montré tant de dévouement pour mon oncle et pour moi?

X*** ne put retenir un léger sourire en voyant l'indifférence du jeune homme pour ses intérêts d'argent et son ardeur pour d'autres intérêts.

—J'ai fait prendre, en effet, des renseignements, répliqua-t-il, car vous sentez bien que je ne pouvais moi-même.... Donc, sur les indications de la supérieure de l'hôpital de Sèvres, un de mes clercs, garçon fort intelligent, s'est présenté au couvent de la rue de Vaugirard, à Paris, la maison-mère de ces religieuses gardes-malades, et il s'est informé de sœur Julie....

—L'a-t-il vue?

—Non. Il paraît qu'à peine rentrée à la communauté, elle a été envoyée en province...... et comme, elle était déjà mal portante, il se peut qu'elle soit malade quelque part.... Vous savez qu'il n'est pas facile de savoir ce qui se passe dans ces maisons pieuses!

Et le notaire, qui était un partisan de la sécularisation, haussa les épaules.

Edgard s'était levé d'un bond.

—Malade! s'écria-t-il; mais on n'en est pas sûr, n'est-ce pas? C'est sans doute une défaite.. Votre clerc s'y sera mal.... Eh! pardieu! ajouta-t-il aussitôt, je suis, à cette heure, assez fort pour aller par moi-même.... Je sors à l'instant.

Le brave notaire s'étonnait de ce trouble, dont il ne pouvait comprendre la cause. Edgard demanda encore:

—Et la baronne de Marsange, à laquelle mon oncle a légué par testament une somme de deux cent mille francs, avez-vous retrouvé sa trace, selon votre devoir d'exécuteur testamentaire?

—Oh! pour celle-là, j'ai une certitude absolue, car j'ai vu l'homme d'affaires qui, pendant ces derniers temps, s'est occupé de ses intérêts. Cette dame est morte, il y a plusieurs années dans une profonde détresse.... On doit m'envoyer son extrait mortuaire.

—Mais sa fille, Mlle Louise de Marsange, qui, aux termes exprès du testament, doit hériter de cette somme, en cas de décès de la baronne, où est elle?

—Voilà ce que l'on n'a pu m'apprendre.... Ecoutez donc; la baronne n'a rien laissé, et l'héritage, par conséquent, n'a pas été long à recueillir.... La pauvre fille s'en est allée quelques jours après la mort de sa mère, et tout le monde ignore ce qu'elle est devenue.

—Il faut la retrouver pourtant.... La volonté de mon oncle, un devoir de conscience nous imposent l'obligation.... Pauvre créature abandonnée! Comme elle a dû souffrir!

—Bah! reprit le notaire avec un sourire, on assure que la demoiselle était charmante, et ces jolies créatures-là trouvent des protecteurs à Paris.... quand elles en veulent!

Edgard eut une velléité de battre le gros officier ministériel. Cependant, il se contint et dit, après un moment de réflexion:

—Décidément, il faut que je voie par moi-même.... Peut-être la solution d'un problème est elle attachée à la solution de l'autre.... Maître X***, avez-vous encore quelque chose à me dire?

—J'aurais à vous parler, en effet, de plusieurs affaires; mais vous semblez aujourd'hui avoir les nerfs agacés.... Nous remettrons donc à un autre jour.... Je me bornerai pour le moment, à vous demander quelques signatures.

—Soit!

Le notaire tira de sa serviette quelques papiers qu'Edgard signa sans les lire.

—Hum! dit l'officier ministériel, vous avez, mon cher client, la signature facile, et certaines gens pourraient en abuser.... Mais nous nous verrons dans un moment plus favorable.

Il prit rapidement congé et partit.

—L'idiot! dit Edgard quand il fut seul; aussi, comment ai-je pu m'en rapporter à d'autres que moi pour des recherches si délicates?... Enfin me voilà debout et nous allons nous remuer.

Il commanda qu'on courut lui chercher une voiture de remise et s'habilla pour sortir.

Quelques instants plus tard, Edgard, dans ses habits de deuil, mais enveloppé dans un surtout de fourrures, parcourait en voiture cette interminable rue Vaugirard, où, de nos jours encore, les couvents et les maisons religieuses sont si multipliés. Il n'eut pas de peine à découvrir l'adresse indiquée, et ayant donné l'ordre au cocher de l'attendre, il alla sonner à une grande porte soigneusement close.

La maison, très vieille, avait un aspect morne. Les fenêtres donnant sur la rue paraissaient être condamnées et pouvaient faire croire que cette maison n'avait pas d'habitants. Toutefois, à peine Edgard eut-il touché le cordon de la sonnette, que la porte massive s'ouvrit et il eut besoin de toute sa force de convalescent pour la faire tourner sur ses gonds.

Il se trouva alors sous une espèce de porche, qu'une grille de fer séparait d'une cour intérieure; mais la grille était doublée de planches épaisses, et, évidemment elle ne s'ouvrait que dans des occasions rares. On ne pénétrait dans l'antique bâtiment que par une porte latérale, assez semblable à celle de la loge d'un concierge. Du reste, une femme pauvrement vêtue de noir se tenait devant cette porte, et demanda d'un ton humble à Edgard ce qu'il voulait; il répondit qu'il désirait voir la sœur Julie.

La tourière tressaillit à ce nom et regarda Edgard d'un air de défiance.

—Elle n'est pas ici, répliqua-t-elle sèchement; est-ce que vous venez pour un malade?

—Non, c'est à sœur Julie que je veux parler.

—Impossible! Elle n'est plus à Paris et peut-être n'y reviendra-t-elle jamais.

La tourrière fit un geste, comme pour congédier le visiteur.

—Elle existe pourtant? reprit Edgard; on m'a dit qu'elle avait été malade...

—Ah! oui, reprit la sœur converse dont le visage prit une expression encore plus rechignée; un autre jeune homme est déjà venu s'informer d'elle.. Les jeunes gens devraient bien laisser tranquilles de pauvres femmes qui ne songent pas à eux!.. Enfin, si celle-ci est malade ou morte, je n'en sais rien, moi.. Je peux seulement répondre que sœur Julie n'est pas au couvent et qu'elle n'y est pas attendue.

Edgard était consterné; cependant, il ne voulait pas se retirer, et il demanda tout à coup:

—Eh bien! ne saurais-je voir la supérieure de la maison?

—Elle est absente.

—Une religieuse qui la remplace, qui la représente dans cette communauté?

—Mais, monsieur, que vous faut-il donc, puisque vous ne réclamez pas quelqu'un pour soigner des malades?...

Edgard eut une inspiration subite.

—Je tiens, dit-il, à accomplir un devoir de conscience et de gratitude; sœur Julie ayant rempli sa tâche avec un zèle et un dévouement sans bornes, je désire remettre à la supérieure, comme gage de gratitude envers le couvent, une somme que voici.

Ouvrant son portefeuille, il exhiba plusieurs billets de banque de mille francs.

Les traits de la tourière changèrent aussitôt d'expression et elle parut éblouie par l'énormité de la somme.

—Sainte Vierge! s'écria-t-elle tout effarée, est-ce vrai.... là, bien vrai....que vous apportez cet argent à notre maison, en récompense de services rendus.

—Si vrai, répliqua Morin en lui présentant les billets de banque, que vous pouvez le prendre....pourvu toutefois que vous ayez qualité pour le recevoir.

—Moi non, répliqua la tourière en joignant ses mains en arrière; mais venez.... venez... Je vais vous conduire auprès de quelqu'un qui vous répondra.

Elle referma soigneusement la grande porte, puis elle introduisit Edgard, à travers sa loge, dans un parloir destiné à recevoir les visiteurs.

C'était une pièce assez vaste, aux murs blanchis à la chaux. Elle n'avait d'autres ornements qu'un énorme crucifix de bois et quelques images pieuses encadrées de noir. Le mobilier consistait en cinq ou six chaises de paille et en un bureau fort simple, chargé de registres, devant lequel une vieille religieuse, le nez serré par de grosses lunettes rondes, écrivait en ce moment.

—Tenez, dit la tourière à Edgard, voici notre chère sœur-économe, qui saura mieux que moi ce qu'il convient de dire et de faire.

La sœur-économe avait interrompu son travail et s'était levée avec politesse.

—Madame....ma sœur, dit Edgard en s'inclinant, je viens, en qualité de légataire universel de feu M. Deleuze, à qui une de vos religieuses, sœur Julie, a prodigué les soins les plus dévoués, offrir à votre charitable institution la somme que voici.

Et il étala quatre billets de mille francs sur le bureau.

A son tour, la sœur-économe parut avoir un éblouissement; peut-être cette caissière d'une très pauvre communauté n'avait-elle jamais vu autant d'argent. Néanmoins, avant de répondre, elle consulta un registre qu'elle avait sous la main; elle finit par dire d'un ton de réserve:

—Je ne sais, monsieur, si, en l'absence de notre supérieure, il m'est permis de recevoir....

—Votre supérieure est donc absente?

—Sans doute.... Ne vous l'a-t-on pas annoncé déjà?

—Oui, mais je pensais.... Et sœur Julie, cette douce et bonne religieuse qui nous a rendu de si grands services, est-elle vraiment absente aussi?

—Elle a quitté le couvent, monsieur.

—Et où est-elle allée?

—Notre mère-supérieure seule pourrait vous le dire.

Comme Edgard se montrait impatienté de ces mystères contre lesquels il se heurtait sans cesse, la sœur-économe ajouta avec un certain embarras:

—S'il faut l'avouer, monsieur, sœur Julie est en disgrâce. Si louable que soit sa conduite selon le monde, elle a manqué d'une manière grave à nos règlements, en soignant des malades qui ne remplissaient pas certaines conditions voulues. Quand elle est revenue de sa mission, elle a dû confesser ses fautes à notre supérieure qui, en punition, l'a emmenée dans une de nos succursales de province et, en tout état de cause, sœur Julie ne rentrera jamais dans le service de Paris. D'ailleurs, elle était très souffrante, à son départ, et peut-être se trouve-t-elle hors d'état...

—Prenez garde, ma sœur! interrompit Edgard avec violence; nous ne sommes plus au temps des séquestrations arbitraires, et nulle règle monastique ne saurait prévaloir aujourd'hui contre la loi commune des Français!

—Nous le savons, monsieur, répliqua l'économe avec un peu de sécheresse, et sœur Julie ne subira que les sévérités qu'elle voudra subir....Notre autorité a pour limite absolue sa conscience et sa volonté....Du reste, je vais écrire à notre supérieure, lui rendre compte de ce qui se passe. Jusque-là, reprenez cet argent et, selon la décision de notre mère....

—Non, dit Edgard brusquement; il est acquis à votre institution, et, si vous le repoussez pour vous-mêmes, vous pourrez le distribuer aux malades pauvres auxquels vous donnez vos soins.... Eh bien! ma sœur, me promettez-vous de me transmettre la réponse de votre supérieure aussitôt que vous l'aurez reçue?

—Ce sera un devoir pour moi, monsieur.

Edgard se disposa à partir.

—Un mot encore, ma sœur, reprit-il: savez-vous le nom de famille de celle que vous appelez "sœur Julie?"

—La supérieure seule connaît.... de famille de nos novices et de nos professes.

—Au moins, pouvez vous m'apprendre si "sœur Julie" ne serait pas Mlle Louise de Marsange, fille unique de feu la baronne de Marsange?

—Enfin, monsieur, pourquoi me demandez-vous cela?

—Tout bonnement, ma sœur, parce que le notaire X***, à Sèvres, recherche avec activité, en ce moment, Mlle de Marsange pour la mettre en possession d'un legs de deux cent mille francs que lui a fait mon oncle, M. Deleuze.

—Deux cent mille francs! répéta la sœur-économe en ouvrant de grands yeux.

—Vous voyez quels graves intérêts sont engagés dans cette affaire et j'espère que vous voudrez bien, dans le plus bref délai, demander des instructions à cet égard. Je vous rappellerai aussi de nouveau que la règle des couvents ne fait pas loi dans le monde et que, si l'on apprenait jamais que vous avez exercé quelque violence contre une de vos religieuses....

—Et moi, monsieur, répliqua l'économe avec aigreur, je vous répète que notre règle ne s'applique qu'à ceux qui veulent bien la reconnaître et qui seraient désolés de s'y soustraire.... D'ailleurs, on ne saurait imposer aucune contrainte sérieuse à notre sœur Julie, qui n'est pas professe, mais simple novice, c'est-à-dire qui est libre de rentrer dans le monde quand elle en aura la fantaisie.

Edgard faillit tomber à la renverse.

—Que dites-vous? s'écria-t-il, sœur Julie n'est pas.... religieuse?

—Elle avait encore plusieurs mois de noviciat à accomplir avant de prononcer des vœux définitifs; mais, si elle persistait dans sa vocation, peut-être les reproches encourus l'obligeraient-ils à prolonger encore ce noviciat.... Enfin, monsieur, notre mère-supérieure va être instruite de tout ce que vous venez de m'apprendre, et elle ne manquera pas de vous fournir les explications qu'il lui sera possible de donner.

—Oh! merci, merci, ma sœur, répliqua Edgard dont le visage à présent resplendissait de joie; eh bien! ne perdez pas un instant.... Je vais attendre cette réponse avec une vive anxiété.. Vous avez mon adresse..... Ne mettez pas ma patience à une trop longue épreuve!

Et il se dirigea vers la porte.

—Ainsi, reprit la sœur en désignant les billets de banque restés sur le bureau, vous ne voulez pas reprendre votre argent?

—Non, non, il est à vous.... Et si la réponse de votre supérieure est telle que je l'attends, je ferai de votre communauté la plus riche communauté qu'il y ait à Paris dans son genre!.... Adieu, ma sœur.

La vieille économe le suivit des yeux avec un étonnement mêlé d'inquiétude, ce qui ne l'empêcha pas de faire glisser les billets dans un tiroir-caisse, qui ne semblait guère habitué à pareille aubaine.

Remonté en voiture, Edgard disait dans les transports de sa joie:

—Elle n'est pas religieuse! Elle est libre de disposer d'elle-même!.... Et moi qui me reprochais comme un crime.... Il ne s'agit plus que de la retrouver.... Je la retrouverai, parce que je l'aime!

X

LE VOYAGE.

C'était, en effet, une passion véritable et profonde qu'éprouvait Edgard Morin, pour cette étrange jeune fille, rencontrée dans des circonstances si bizarres. Le contraste d'une beauté angélique avec l'humble condition de la garde-malade, la charitable abnégation de sœur Julie envers le persécuteur de sa famille, les soins généreux qu'elle lui avait prodigués à lui-même, avaient porté au comble son admiration et son enthousiasme.

Aussi, lorsque, dans un accès de fièvre, il avait adressé à la jeune sœur des aveux brûlants, n'avait-il fait qu'exprimer un sentiment réel, auquel le délire ajoutait seulement certaines rêveries passionnées.

Comme il arrive souvent, Edgard se souvenait très bien de ses paroles et de ses actes alors qu'il était sous le coup d'une hallucination. Il avait encore devant les yeux le trouble pudique de sœur Julie, qu'une sorte de nécessité inexorable obligeait à écouter sans colère des paroles d'amour, des projets de mariage, et il s'était demandé bien des fois si elle n'avait pas dû ressentir pour lui une véritable horreur à la suite de ce petit scandale. Or, voilà qu'à présent sœur Julie se trouvait n'avoir pas prononcé des vœux irrévocables; et soit qu'elle fût réellement Louise de Marsange, soit qu'elle portât tout autre nom, Edgard croyait avoir le champ libre pour aimer de toute son âme la belle et noble jeune fille qui lui semblait être un modèle de la perfection humaine.

Toutefois, il ne réussissait pas à se défendre contre certaines alarmes en songeant aux nombreuses obscurités qu'il avait encore à éclaircir, et attendait avec angoisse la réponse annoncée de la supérieure du couvent; mais plus de huit jours s'étaient passés et la réponse ne venait pas. Vainement Edgard envoyait-il chaque jour à la maison de la rue de Vaugirard; on répondait invariablement que la supérieure était encore en tournée, qu'elle changeait à chaque instant de résidence, que cependant elle ne manquerait pas d'écrire et qu'il fallait prendre patience. Edgard se dépitait; mais comment combattre les hésitations timorées et la défiance craintive qui sont dans les usages des couvents?

Enfin pourtant, au bout de dix jours, une lettre arriva à l'adresse d'Edgard, et elle provenait bien de la nomade supérieure.

Nous ne transcrirons pas en entier cette lettre qui était fort longue; nous nous bornerons à dégager des réticences verbeuses qu'elle renfermait les faits importants à connaître.

C'était bien Mlle Louise de Marsange qui, sous le nom de sœur Julie, s'était présentée à Ville-d'Avray, et Deleuze l'avait parfaitement reconnue, quoiqu'elle n'eût pas avoué son identité.

Louise, à la mort de sa mère, s'était trouvée sans fortune et sans appui. Elevée dans un des principaux couvents de Paris, où elle avait pris de vifs sentiments de piété, ses idées religieuses s'étaient exaltées encore dans son cruel délaissement. Elle avait donc songé à se faire religieuse; mais comme, d'un côté, sa pauvreté ne lui permettait pas de payer une forte dot dans une communauté aristocratique, comme, d'autre part, elle désirait que son renoncement au monde et le besoin de dévouement qu'elle sentait en elle fussent du moins utiles à ses semblables, elle était allée trouver la supérieure de la maison de Vaugirard, qu'elle connaissait de longue date, et l'avait suppliée de l'admettre parmi les religieuses gardes-malades dont elle avait la direction.

La supérieure, elle l'affirmait, n'avait rien négligé pour détourner l'orpheline d'un tel projet. Elle lui semblait trop jeune et trop belle pour remplir les pénibles fonctions qu'ambitionnait Louise. Elle redoutait une fausse vocation; elle prévoyait que, le premier moment d'enthousiasme passé, Mlle de Marsange se dégoûterait d'un genre de vie où ses instincts délicats devaient être mis à de rudes épreuves. Néanmoins, à force d'instances, elle consentit à recevoir Louise parmi les novices de la maison, se promettant de faciliter sa rentrée dans le monde si la tâche qu'elle assumait venait à excéder ses forces.

Les craintes de la supérieure ne s'étaient pas réalisées. Sœur Julie, jusqu'au jour où elle s'était présentée chez le vieux Deleuze, avait rempli avec un zèle et une charité sans bornes les devoirs de sa nouvelle profession. Aucune besogne répugnante ou dangereuse ne pouvait l'arrêter, et on eût dit qu'elle recherchait la mort. Elle avait des raffinements de dévouement qui faisaient l'admiration de ses compagnes. C'était ainsi qu'appelée, sans le savoir, auprès du spoliateur de sa famille, non seulement elle n'avait pas voulu se retirer, mais encore, en apprenant qu'il était atteint d'une maladie contagieuse et que tout le monde s'éloignait de lui, elle s'était noblement exposée elle-même pour essayer de le sauver.

Elle avait obéi à des sentiments d'une autre nature, quoique non moins honorables, quand elle avait veillé Edgard Morin atteint, à son tour, du terrible mal. Seulement les circonstances qui s'étaient produites cette nuit-là avaient éveillé en elle des scrupules de conscience et, rentrée à la communauté, elle avait, comme nous savons, raconté dans le plus grand détail, à la mère-supérieure, ce qui venait de se passer. La religieuse lui avait adressé un blâme sévère. D'abord, à Ville-d'Avray, sœur Julie, en apprenant à qui il fallait donner ses soins, eût dû se retirer sur-le-champ, et elle était déjà répréhensible sur ce point, d'après la règle de son couvent. Quant à la complaisance, pourtant si explicable, qu'elle avait montrée envers le jeune malade en délire, on la jugeait sans excuses. En conséquence, sœur Julie était décidément trop jeune, trop ardente dans son zèle pour continuer son noviciat, et la supérieure lui proposa de lui trouver quelque part une position modeste, mais convenable, où elle attendrait que l'âge et l'expérience lui permissent de suivre sa vocation religieuse, si cette vocation persistait.

Sœur Julie, un peu blessée de ce rigorisme, avait protesté de son mieux; mais cédant à la nécessité, elle avait consenti à quitter le couvent. Toutefois, au lieu d'accepter la proposition de la supérieure, elle avait eu l'idée d'écrire à une vieille dame, ancienne amie de sa mère, pour lui demander asile jusqu'à des temps meilleurs, s'engageant par son travail et ses services à compenser les charges qu'allait imposer sa présence. Sa demande avait été acceptée, et la supérieure s'était arrangée pour faire conduire en toute sûreté sœur Julie, redevenue Mlle de Marsange, chez la vieille dame, dans une ville du Midi.

Tels étaient, en substance, les faits contenus dans cette longue lettre. On y ajoutait des remerciements pour la somme remise si généreusement à l'institution par M. Morin. Quant au legs considérable fait à la défunte baronne de Marsange et par suite à sa fille, la bonne religieuse semblait n'y croire que sous bénéfice d'inventaire; elle en parlait en termes obscurs, comme si la nouvelle avait encore besoin pour elle de confirmation, et elle se bornait à souhaiter "qu'un peu de prospérité arrivât à cette pure et sainte enfant, qui avait déjà tant souffert!"

Edgard était ravi de ces détails. Mais sa joie ne tarda pas à se changer en colère. La supérieure, obéissant à des scrupules exagérés, n'avait jugé convenable de lui donner ni l'adresse de Louise, ni le nom de sa protectrice, ni même celui de la ville où résidait actuellement Mlle de Marsange. Il eut beau relire la lettre mot par mot, il ne trouva aucune indication sur ces points importants.

—Au diable la vieille folle! disait-il irrévérencieusement; où retrouver maintenant cette adorable sœur Julie?... Et la supérieure elle-même, où lui écrire avec l'espoir d'obtenir une prompte réponse? Rue de Vaugirard, on ne voudra sans doute encore me donner aucun renseignement..... Que faire? et que de temps va être perdu, quand je suis si impatient de retrouver mon héroïque Louise!

Il employa le reste de la journée à courir de çà et de là, à écrire au hasard. Il continuait de se désoler, quand, vers le soir, on lui annonça la visite de M. X***, le notaire de Sèvres.

Croyant que X*** venait encore lui parler d'affaires d'intérêt, Edgard fut sur le point de le renvoyer. Il se décida pourtant à le recevoir, et dès les premières paroles du notaire il fut récompensé de sa condescendance.

—Eh bien! mon cher monsieur, s'écria l'officier ministériel après les premiers compliments, nous allons avoir un embarras de moins.... La légataire de feu votre oncle est enfin retrouvée!

—Que dites-vous? Mlle Louise de Marsange....

—Nous avons enfin des nouvelles de Mlle de Marsange.

—Quoi! vous savez son adresse, le lieu de sa demeure?

—Certainement, réplique le notaire; voici une lettre qui m'apprend qu'elle est actuellement dame de compagnie chez la marquise de Bollène, à Villeneuve-lès-Avignon, près d'Avignon, département de Vaucluse.

—Donnez-moi cette lettre! s'écria Edgard tremblant de joie.

Il saisit le papier qu'il parcourut d'un regard, car le contenu était des plus laconiques.

La lettre provenait encore de la supérieure du couvent des gardes-malades. La religieuse, qui n'avait pas voulu donner à un jeune homme tant soit peu suspect, malgré sa libéralité—l'adresse de l'ancienne novice, avait été moins défiante avec l'homme de loi. Elle annonçait donc brièvement que, si Me X*** avait à faire quelque communication du ministère à Mlle Louise de Marsange, il pouvait lui écrire sans retard chez la marquise de Bollène, à Villeneuve-lès-Avignon.

Edgard fut sur le point de sauter au cou du notaire. Cependant, il parvint à ne montrer qu'une partie de son contentement.